



La Transition Écologique vue par l'Administration Française : des agents mieux formés et plus exigeants vis à vis de leurs employeurs Enquête Annuelle 2024

Paris, le 5 février 2025 - L'association « Une Fonction Publique pour la Transition Écologique » [FPTE] publie aujourd'hui les résultats de son enquête annuelle, mettant en lumière l'évolution des défis de la transition écologique au sein de l'administration française.

Une association non-partisane qui donne la parole à tous les agents publics. Créée en 2021, l'association Une FPTE regroupe des agents et membres d'établissements publics cherchant à intégrer les dimensions écologiques, sociales et environnementales dans les décisions et projets publics.

Avec une page LinkedIn rassemblant plus de 9 500 abonnés, l'association a connu un succès significatif en 2024 avec l'actualisation et le renforcement de son kit d'autoformation, la publication de plusieurs tribunes, la rédaction en collaboration avec le Lierre d'un guide « Les directions des ressources humaines au service de la transition écologique », ainsi que la ré-édition de l'enquête annuelle menée depuis 2022 sur la transition écologique dans l'administration.

Résultats : http://fpte.fr/?page_id=357

Enquête 2024 : un baromètre annuel avec une perspective pluriannuelle

L'enquête annuelle 2024 a généré 628 réponses, un chiffre stable par rapport à l'édition précédente. Les profils des répondants reflètent la composition de la fonction publique en termes de genre avec 64 % de femmes et une prédominance des fonctions territoriale et d'Etat, atteignant 93 % des réponses.

Engagement et perception : des agents plus conscients et plus engagés, en décalage croissant avec les effets perçus dans leur administration

Le pourcentage d'agents se disant engagés à titre personnel en faveur de la transition écologique a augmenté, passant de 42 % à 57 %, bien au-delà du taux de répondants occupant officiellement un poste en lien avec la transition, en hausse lui aussi (44 % des répondants en 2024, contre 28 % en 2022 et 2023).

Au niveau institutionnel également, les agents considèrent que la prise de conscience des enjeux de la transition écologique par leurs administrations s'est sensiblement améliorée entre 2023 et 2024, passant de 40 % à 60 %.



Il n'en va pas de même quant à l'action de leur administration, 42 % seulement considèrent qu'elle s'est améliorée, contre 48,8 % en 2023 et 49,5 % en 2022. Seuls 28 % considèrent que la mise en œuvre concrète répond aux enjeux. Les raisons de ce manque d'actions demeurent, d'après les répondants, les mêmes depuis trois ans : manque de moyens dédiés humains et financiers, et défaut de motivation des élus ou dirigeants.

Adaptation au changement climatique, économies d'énergies et de ressources, formation des agents : un appel à l'action de l'administration

Depuis trois ans, les actions prioritaires identifiées par les agents demeurent :

1. L'adaptation au changement climatique : isolation par l'extérieur, désartificialisation des sols ;
2. La recherche d'économies d'énergie et de la sobriété : pose de panneaux photovoltaïques, obligation de remplacer les véhicules usagés par des véhicules électriques, incitation à la marche et à l'usage du vélo, renoncement aux trajets en avion ;
3. La sensibilisation et le développement de compétences métiers, à travers des formations et des actions de communication, ce qui souligne le rôle crucial de la pédagogie dans le changement des comportements.

Sont également citées d'autres actions, preuve supplémentaire de la hausse de connaissance collective : les politiques d'achats durables, avec la mise en place de clauses environnementales ou d'achats d'occasion, la sobriété numérique avec le remplacement des appareils numériques ou une réduction du poids des données numériques, la prise en compte de la biodiversité avec la limitation des pesticides, la nécessité de diminuer la quantité de viande et de proposer des alternatives végétariennes ou végétaliennes de qualité en restauration collective.

Des freins à la transition écologique mieux identifiés

Les répondants insistent sur la nécessaire priorisation de la transition écologique par les décideurs, qu'il s'agisse de leurs élus ou de leurs responsables hiérarchiques, en relevant de manière assez systématique un décalage entre les ambitions affichées et les engagements concrets.

Sont pointés des freins institutionnels et structurels qui empêchent une mise en œuvre cohérente de la transition écologique : décisions politiques locales ou nationales contraires à la transition écologique, incohérence des dispositifs et des financements, soutien de projets sans étude d'impact, priorité donnée aux impératifs économiques et politiques.

Parmi les autres entraves identifiées : les coupes budgétaires, la réduction de postes (moyens RH), qui empêchent de mettre en œuvre la transition. La nécessité de renoncer à des projets néfastes pour l'environnement et pour l'intérêt général est souhaitée de manière répétée à partir des situations professionnelles vécues par les répondants.

Preuve de leur sens du service public et de leur conscience professionnelle, « *les agents demandent des moyens réels sans être obligés de sacrifier d'autres missions de service public.* »

Formation des fonctionnaires depuis 2022 : une dynamique enclenchée

Le pourcentage d'agents ayant suivi une formation est en hausse. L'écart entre catégories se réduit, bien qu'il demeure élevé : 85 % de oui pour les A/A+ (71 % en 2023) versus 65 % pour les B/C (34 % en 2023).



La formation continue connaît la plus grande évolution, ce qui est encourageant et s'inscrit dans le sens des engagements du gouvernement de former l'ensemble des fonctionnaires aux enjeux de la transition écologique. Ainsi, moins de 18 % des agents n'avaient suivi aucune formation sur la transition écologique en 2024, contre 40 % en 2023¹. Signe de leur fort engagement individuel, de nombreux répondants ont suivi des formations en dehors de leur cadre professionnel.

Quelques propositions nouvelles dans ce domaine : « *Imposer une formation aux enjeux écologiques aux élus* », « *formation à la sobriété numérique et à l'impact de ses choix alimentaires.* ».

Valoriser les initiatives abouties

Deux répondants sur trois indiquent avoir constaté ou mis en œuvre une action réussie dans leur contexte professionnel en matière de transition, contre un sur trois en 2023. Ces expériences sont attribuées à la volonté des élus et des managers, soulignant l'importance d'une impulsion hiérarchique dans la réussite des projets écologiques.

Parmi les réussites signalées : l'assemblée citoyenne du futur Marseille, les labellisations « numérique responsable », l'accompagnement des usagers et professionnels à la rénovation énergétique des bâtiments, les « Rencontres de la biodiversité » communales, la mise en place d'outils d'évaluation comme la « boussole de la transition » ou encore le remboursement des surcoûts dus aux choix volontaires d'écomobilité.

Prendre en compte la dimension sociale de la transition écologique

Pour la première année, l'enquête inclut plusieurs questions relatives à la dimension sociale de la transition écologique. Les agents interrogés sont unanimes sur la nécessité de prendre en compte les inégalités sociales dans le cadre des politiques publiques environnementales. Ils indiquent toutefois un besoin de monter en compétences sur le sujet, notamment par un apport plus important des sciences sociales dans les formations dédiées à la transition. Par ailleurs, ils considèrent que cette question est insuffisamment prise en compte par leur administration et estiment que l'accompagnement de proximité est un facteur de réussite dans ce domaine, suivi par la fiscalité et la participation citoyenne.

Appel à la responsabilité collective pour la transformation écologique et sociale

Malgré les insuffisances encore soulignées, les résultats de l'enquête traduisent une (trop) lente mais néanmoins encourageante progression de la culture environnementale dans les administrations.

Par ces constats, l'enquête invite l'État et les collectivités territoriales à renforcer les moyens budgétaires et humains dédiés à l'accompagnement de la transition, mais aussi à intégrer pleinement la transition écologique dans leur paradigme. Le volet social de la transition doit par ailleurs accompagner la déclinaison de ces politiques publiques.

Dans un contexte où « *tout est urgent !* » en matière de transition écologique, il apparaît primordial de faire évoluer les structures et les processus de décision de l'administration afin de

¹ Cette évolution est peut-être aussi liée aux profils des répondants.



baser la conception et la mise en œuvre des politiques publiques à l'aune des objectifs de développement durable et de la transition écologique.

Site web : <https://fpte.fr> / Contact Presse : fpte@protonmail.com



Résultats complets

I. Méthodologie

Une Fonction publique pour la transition écologique [FTE] a lancé une enquête annuelle visant à recueillir l'avis des agents publics (pour les trois fonctions publiques, toutes catégories et statuts confondus) sur les actions menées par leur administration en matière écologique afin de mieux identifier leurs attentes et porter leurs propositions au niveau national.

L'enquête 2024 a débuté mi-septembre et a été clôturée fin décembre. Elle a été diffusée via le réseau LinkedIn, mais aussi via un mail aux adhérents et sympathisants de l'association qui l'ont relayé à leurs entourages, l'infolettre du Lierre (partenaire de FTE) et les Entretiens territoriaux de Strasbourg de l'INET (12 et 13 décembre).

L'édition 2024 comportait 44 questions au total, dont 23 questions fermées.

2. Profil des répondants

Le nombre de répondants est stable par rapport à 2023, ce qui apparaît significatif dans un contexte national inédit et compliqué.

Les femmes représentent 64 % des répondants, une proportion identique à 2023 et conforme à leur présence dans la fonction publique (63 % des ETP de la FP²). Plus de 64 % des répondants ont entre 36 et 55 ans, soit +2 points par rapport à 2023. La part des moins de 35 ans (surtout des hommes) a augmenté significativement passant de 18 % à 23 % soit une sur-représentation par rapport à la pyramide des âges de la fonction publique (15 % de moins de 35 ans), qui illustre la sensibilité et l'intérêt des jeunes générations pour la transition écologique. L'implication des plus de 55 ans est moindre en 2024 : 12 % pour 20 % en 2023.

Les répondants sont majoritairement issus des fonctions publiques d'Etat et territoriale, soit une sur-représentation de la fonction publique territoriale et une sous-représentation de la fonction publique hospitalière par rapport à leur part relative dans la fonction publique (respectivement 33,6 % et 21,3 % des effectifs de la FP en 2023). Les répondants de la FPT sont 63 % à travailler dans des collectivités de plus de 100 000 habitants.

La participation des catégories B et C est plus basse que les années précédentes au profit des A/A+. Pour mémoire, les catégories C représentent 45 % des effectifs de la FP. La répartition entre filières est stable sur trois ans : la filière administrative reste majoritaire.

Les personnes occupant officiellement un poste en lien avec la transition représentaient 26 % des répondants en 2022 et 2023 ; ils constituent en 2024 plus de 44 % des répondants. Leur forte augmentation a un impact sur le contenu des réponses notamment ouvertes avec une expertise plus pointue ; cependant, cette évolution en termes de répondants pourrait aussi découler d'une meilleure prise en compte du sujet dans les organisations publiques, ce qui correspond aux évolutions institutionnelles (par exemple, création du secrétariat général à la transition écologique) ou tout simplement d'une plus grande mobilisation de ces profils pour l'enquête.

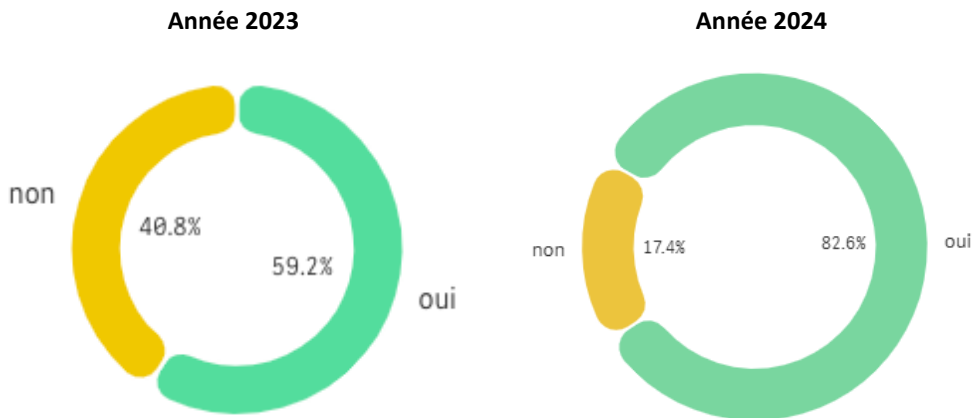
² Source « Fonction publique – chiffres clés 2022 » – Ministère de la transformation et de la fonction publique.



3. Formation et engagement des agents

Enseignement majeur de l'enquête, en 2024 seuls 17,4 % des agents indiquent n'avoir jamais été formés à la transition écologique. Le pourcentage d'agents ayant suivi une formation est donc en nette augmentation : 85 % de oui pour les A/A+ (71 % en 2023) versus 65 % pour les B/C (34 % en 2023). L'écart entre catégorie demeure élevé mais se réduit.

Avez-vous reçu une formation dans le domaine des enjeux climatiques et environnementaux et/ou de la transition écologique ?



La formation continue connaît l'évolution la plus significative, ce qui est encourageant mais qui s'explique aussi peut-être par le profil des répondants.

L'engagement personnel en faveur de la transition écologique progresse fortement et l'écart entre catégories d'agents se réduit, reflétant l'acculturation croissante aux enjeux de la transition dans la société mais aussi le succès de la sensibilisation et des formations : 57 % des agents se disent engagés à titre personnel contre 42 % en 2023.

4. Engagement et prise de conscience des administrations

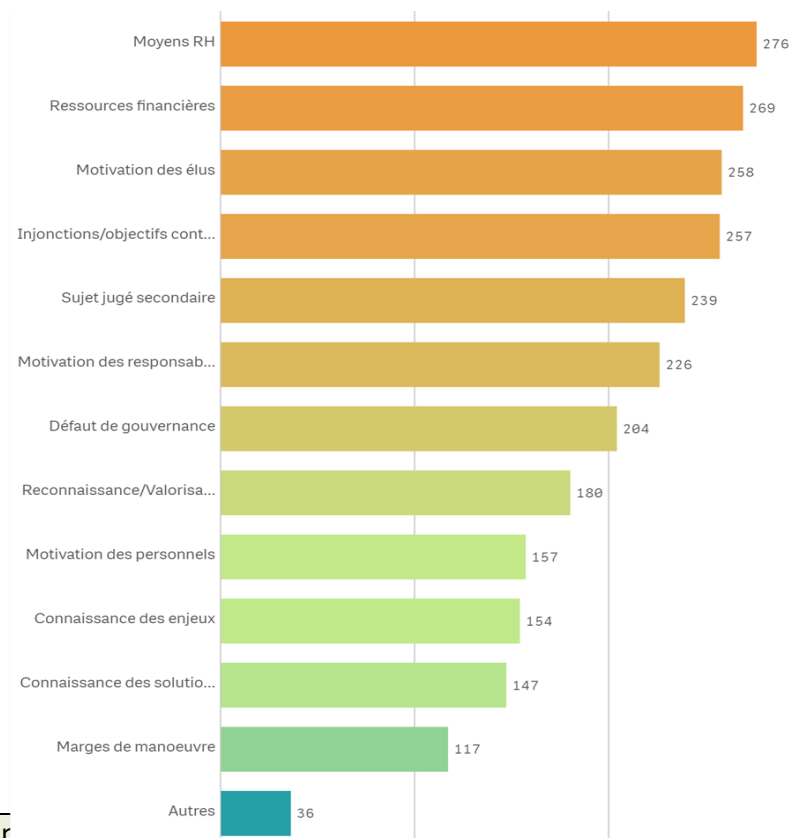
Une majorité d'agents estime que la prise de conscience des administrations quant aux enjeux de la transition écologique s'est fortement améliorée entre 2023 et 2024, passant de 40 % à 60 % de réponses positives.

La tendance pour la « mise en œuvre » s'améliore mais reste à un niveau faible, proche de 28 %, illustrant la difficulté de mettre en œuvre les ambitions affichées.

Sur la question de l'action de leur administration durant les 12 derniers mois, seulement 42 % des agents considérant qu'elle s'est améliorée, pour 48,8 % en 2023 (49,5 % en 2022), ce qui correspond en pourcentage aux constats de stagnation ou de réduction des moyens consacrés dans un contexte budgétaire contraint et un climat institutionnel incertain.

Les raisons identifiées de ce manque d'actions demeurent globalement les mêmes depuis trois ans : moyens humains et financiers insuffisants et manque de motivation et d'impulsion des élus. Le fait de considérer la transition comme « un sujet secondaire » a néanmoins reculé en cohérence avec le constat d'une prise de conscience plus prégnante.

Si vous estimez que votre administration est insuffisamment engagée, à quoi l'attribuez-vous (plusieurs réponses possibles) :



Les principaux frein

des actions en faveur de la TE :

se en œuvre

- **Les arbitrages politiques reflétant un désintérêt pour les enjeux environnementaux :**

« Demandes politiques récurrentes de taire des enjeux écologiques relevés. »

« Refus de l'élu en charge de la transition écologique d'autoriser le développement des énergies renouvelables sur le territoire. »

« Ma collectivité soutient un projet routier car il a été "validé depuis un moment" par les élus sans aucune étude d'impact. »

« La plus récente révision du règlement intérieur du conseil régional sur l'agriculture : recul des éco-socio-conditionnalités. »

- **Les projets incohérents et leurs impacts environnementaux négatifs :**

« Construction d'une chenille à la frontière avec Monaco, destruction d'espèces protégées, volonté politique de faire ce projet. »

« Subventions publiques pour des projets incohérents et mal adaptés. »

« Vouloir faire du photovoltaïque à tout prix pour atteindre les objectifs, sur des secteurs à enjeux en termes de biodiversité. »

- **Les freins administratifs et réglementaires :**

« Les projets de rénovation énergétique des bâtiments publics contrariés par les contraintes imposées par l'ABF (ITE proscrite). »



« Le service de la commande publique m’a découragée de tenter d’ajouter des clauses environnementales dans un marché de travaux. »

« Report de la mise en place du SPASER et d’une démarche RSO par manque de moyens humains. »

- La priorisation des objectifs économiques sur les ambitions écologiques :

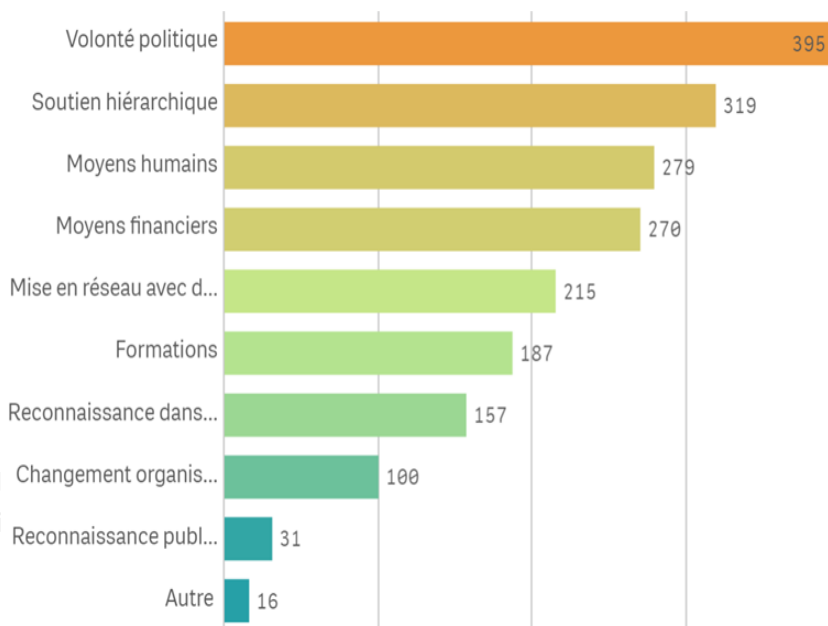
« Impératifs économiques primant sur les considérations environnementales, notamment auprès des propriétaires communaux. »

« Mon organisme participe à la mise en œuvre d’immenses projets polluants et est en partie financé par l’industrie fossile. »

« Aides aux entreprises de l’aéronautique non questionnées. »

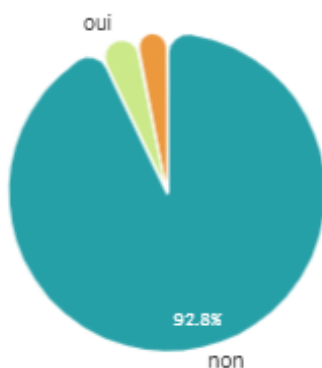
« Baisse des fonds verts, suppression de moyens humains, baisse des dotations aux collectivités. »

Vous avez besoin pour agir de :

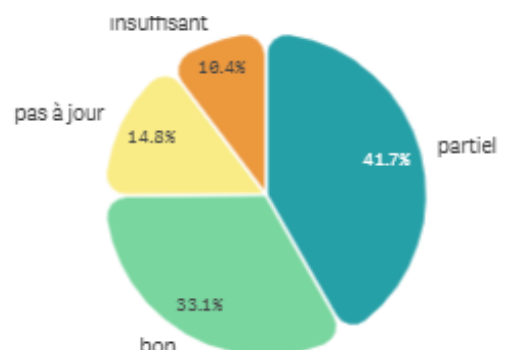


mental pour les agents. Sans s favorisant la transition.

La transition peut-elle se réaliser sans prise en compte des inégalités sociales :

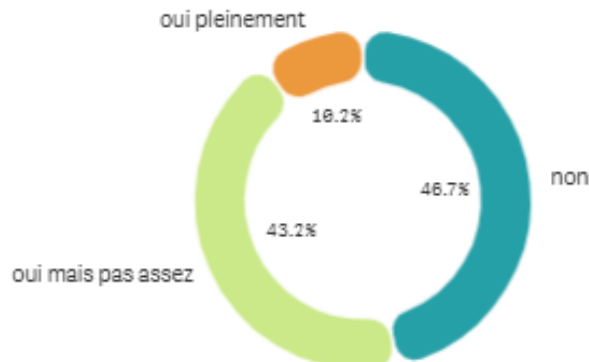


Votre connaissance des inégalités sociales ?

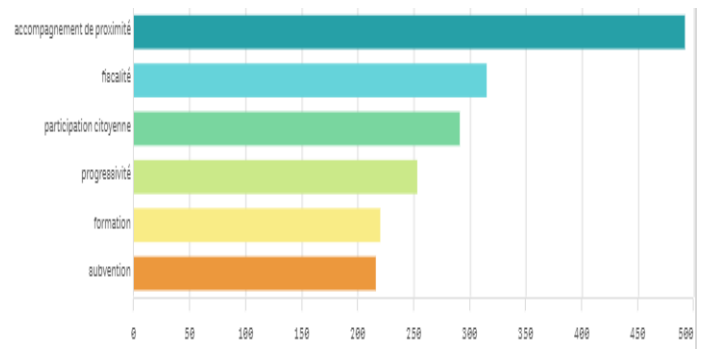




Votre administration intègre-t-elle les inégalités sociales dans la transition ?



Quels instruments privilégier pour ne pas pénaliser les catégories les plus vulnérables ?



Les agents ont conscience de la nécessaire prise en compte du volet social dans la transition et ont besoin de monter en compétences sur le sujet. Ils considèrent très largement que cette question n'est pas prise en compte par leur administration. L'accompagnement de proximité est évalué comme un élément majeur de résilience

5. Propositions des agents pour une action plus efficace

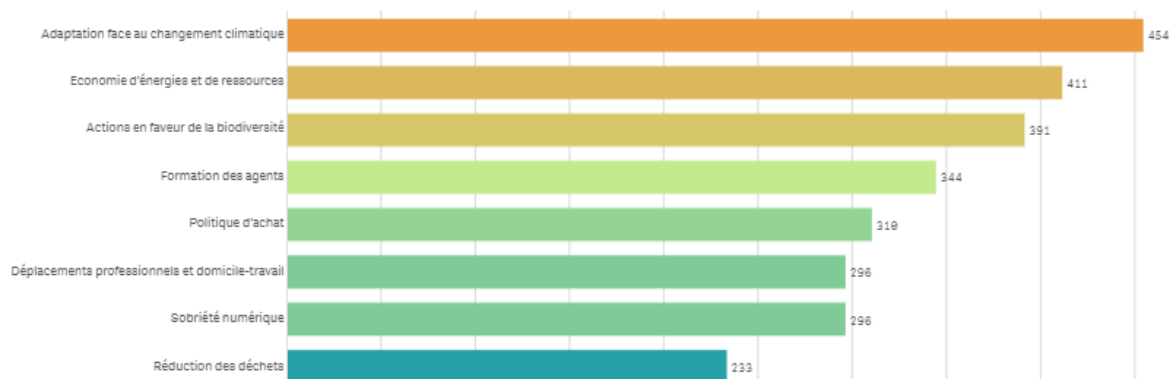
Les propositions d'actions sont cohérentes avec les domaines où, selon les agents, il est urgent d'agir : économies d'énergie et de ressources (isolation des bâtiments, mobilité, sobriété), adaptation au changement climatique et formation. Ces propositions témoignent d'une compréhension de plus en plus fine des ordres de grandeur de l'impact des actions.

Conséquence de l'expertise accrue des profils des répondants, l'enquête 2024 a permis de recueillir un grand nombre de propositions libres issues ou non de l'expérience des agents.

La demande de formation à la transition écologique (sensibilisation et surtout développement de compétences métiers) reste d'actualité. Toutefois, d'autres sujets apparaissent comme plus prégnants et urgents dans leurs recommandations.

Sans surprise, les répondants insistent sur la nécessaire priorisation de la transition écologique par les décideurs, qu'ils s'agissent de leurs élus ou de leurs responsables hiérarchiques, face à un essoufflement relatif constaté. À ce titre, les moyens, budgétaires mais également humains, doivent être maintenus, inscrits dans le long terme et augmentés afin de faire face aux nombreux besoins sur les différents sujets de la transition.

Dans quels domaines, selon vous, est-il urgent de fixer des objectifs précis et réalisables de court, moyen et long termes ?





Le décalage entre les ambitions affichées et les moyens alloués revient régulièrement dans les témoignages :

« La rénovation énergétique des bâtiments sans ressources financières supplémentaires. »

« Retard de deux ans sur l'isolation thermique et la pose de panneaux solaires sur un équipement du fait de difficultés financières. »

« Suppression des budgets prévus pour la formation à la transition écologique des cadres supérieurs. »

« Retards importants sur le volet "immobilier de l'Etat" qui pose problème et peut même être contreproductif quand l'enjeu est justement de convaincre les territoires et collectivités de la nécessité d'agir sur leur propre parc... »

La diversité des propositions montre que les agents répondants connaissent la gamme des actions possibles :

« Mise en place d'une convention recherche climat. »

« Conditionner les aides aux structures à un critère d'engagement sur la transition »

« Prévoir l'engagement chiffré de chaque direction ou service dans le ou les sujets les plus significatifs (pour éviter l'effet "touillette de la machine à café") »

« Mise en œuvre d'un plan de sobriété contraignant et avec incitations pour les agents »

« Politique d'achats responsables »

« Mener un appel à projets pour créer des communs numériques libres »

« Travailler sur la sobriété numérique »

Les préconisations sur les actions concernent également l'évolution des manières de faire ou des renoncements. Nombreux sont les agents qui invitent à **conditionner les aides et investissements publics à des critères environnementaux**. Une haut-fonctionnaire du MASA propose ainsi de « *conditionner les aides aux structures à un critère d'engagement sur la [transition écologique]* » ; un cadre en DREAL en appelle à une « *augmentation et éco-conditionnalité plus forte des fonds vert* ».

Par ailleurs, la nécessité de renoncer à des projets néfastes pour l'environnement au profit de solutions collectives ressort dans le discours. « *Le réseau routier Français est déjà en phase de contraction et ne pourra être maintenu pour des raisons de contraintes physiques* », souligne ainsi un agent d'une direction départementale des routes, appelant à des choix politiques cohérents. « *La voiture individuelle et le transport de marchandises par camion n'ont pas d'avenir pour les mêmes raisons. L'avenir de la voiture est électrique mais l'avenir de la mobilité n'est pas la voiture... L'avenir des mobilités doit être décidé collectivement et l'investissement dans des infrastructures*



adaptées (transports en commun et mobilités douce) doit être mis en œuvre sans tarder au risque – d’ici quelques décennies – de laisser les populations sans solution de transports. »

Dans le domaine de la recherche, une enseignante-chercheuse estime qu’il faut « *refuser toute collaboration avec l’industrie fossile ou autres acteurs écocidaire et se retirer des collaborations existantes.* » Une cadre dans une commune suggère de « *renoncer à des réalisations neuves* », une autre en grande école de « *diminuer les demandes de séjours internationaux des étudiants ingénieurs* ». Plus modestement, l’arrêt de certains déplacements, en particulier en avion, revient à de nombreuses reprises dans les réponses des agents, comme chez cet agent de l’INRAE qui propose d’« *interdire l’avion en Europe* » et de mettre en place un « *quota carbone par service* ».